

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **jeudi 17 mai 2018** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Étaient présents : Luc DUFOUR, Gérard VAULTIER, Patrice LEBUGLE, Bernard LEMAGNEN, Guy LEPREVOST, Christine VARIN, Claudine AHMED, Patricia LECLERC, Sylvie CORBET, Jean-Robert LAMARRE, Patrice GOMERIEL, Eric OSMONT, Odile LEGENDRE, Christian LEBUNETEL, Alain ANQUETIL, Sophie MABIRE, Serge PILLET.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Jean-Robert LAMARRE

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2018

1/Fonds de Solidarité pour le logement (FSL)

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et en application des dispositions de la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, un Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) a été mis en place dans le département de la Manche. Depuis 2005, ce fonds de solidarité est piloté par le Conseil Général devenu depuis le Conseil Départemental en association avec les Collectivités Locales, les bailleurs sociaux, les fournisseurs d'énergie, d'eau, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Sachant que la commune a adhéré et a mandaté la somme de 932.40 euros en 2016, la somme de 944.40 euros en 2017, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décide le maintien de l'adhésion pour un montant de 944.40 euros (1574 habitants x 0.60 euros).

2/Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Monsieur Le Maire rappelle que ce fonds a été mis en place dans le département en 1994 afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans. Sachant que la commune a adhéré et mandaté la somme de 357.42 euros en 2016, la somme de 362.02 euros en 2017, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décide le maintien de l'adhésion pour un montant de 362.02 euros (1574 habitants x 0.23 euros).

3/Amortissement des abris bus

- abri bus sur Le Theil : 2495.76 euros,
- abri bus sur Gonnevillle : 2252.43 euros,

Monsieur le Maire propose d'amortir ces dépenses sur un an. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise l'amortissement sur un an.

4/Créations de postes

Suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire concernant l'avancement de grade de plusieurs agents, il convient maintenant de créer les postes correspondants. Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la création des postes suivants :

- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 20H30 min de temps de travail hebdomadaire,
- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 29h12 min de temps de travail hebdomadaire,
- deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 35h de temps de travail hebdomadaire,
- un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à raison de 25h20 min de temps de travail hebdomadaire,
- un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à raison de 22h50 min de temps de travail hebdomadaire,
- deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à raison de 35h de temps de travail hebdomadaire.

Pour faire face à ces créations, des suppressions de poste seront proposées au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix approuve les dispositions ci-dessus.

5/Augmentation du temps de travail d'un agent

L'agent en charge de la cantine de Le Theil va reprendre son travail le 14 septembre prochain (retour de congé maternité). Avant son départ en congé maternité, 30 minutes d'heures complémentaires lui étaient attribuées chaque jour de classe. Afin de régulariser cette situation, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser l'augmentation du temps de travail hebdomadaire à compter du 14 septembre 2018 : 28h59 minutes au lieu de 27h45 minutes. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix approuve les dispositions ci-dessus.

6/Diminution du temps de travail d'un agent

L'Agent spécialisé des écoles maternelles de Gonneville a demandé une diminution de son temps de travail suite à l'arrêt des TAPS programmé à compter du mois de septembre prochain. Monsieur le Maire demande alors au conseil municipal d'accepter cette diminution du temps de travail hebdomadaire : 22h48 minutes au lieu de 25h20 minutes à compter du 31 août 2018. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix approuve les dispositions ci-dessus.

7/Concours du receveur, attribution d'indemnité

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité le concours de Monsieur FAUVIN, trésorier de Quettehou, afin que ce dernier puisse assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Monsieur Le Trésorier de Quettehou ayant accepté, Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à lui verser l'indemnité annuelle de Conseil et de confection des documents budgétaires. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix approuve les dispositions ci-dessus.

8/Convention 2018 pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à renouveler la convention avec la FDGDON afin que différentes actions soient menées sur notre territoire, pour rappel :

- actions de sensibilisation, information et prévention,
- actions de destruction des nids de frelons asiatiques,

Sachant que cette convention qui court sur toute l'année 2018 a un coût, comme en 2017, de 51 euros pour le volet animation, coordination, suivi et investissements, auquel il convient d'ajouter, pour le volet de lutte par la destruction de nids, une participation d'environ 80 euros (par nid détruit) dont le montant sera en fonction des travaux de destructions réalisées et, qui aura fait l'objet d'un accord préalable de prises en charge de la commune, pour chaque nid à détruire. Pour information les frais de destruction de nids se sont élevés à 280 euros pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise les dispositions ci-dessus.

9/Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention de Val de Saire Cyclo. Lecture faite de la demande, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix décide de ne pas verser de subvention.

10/Décisions prises dans le cadre des délégations

- commande d'une Marianne pour la mairie déléguée de Le Theil : 376.80 euros TTC,
- commande de 20 tables pour la salle polyvalente de Le Theil : 4222.32 euros TTC,
- commande de 2 scooters à silex pour l'école de Le Theil : 59.98 euros TTC,
- commande de jeux pour l'école de Le Theil : 673.10 euros TTC,
- commande d'un meuble bois pour l'école de Le Theil : 241 euros TTC,
- commande d'une table informatique pour l'école de Le Theil : 279.82 euros TTC,
- commande d'un coffre switch pour ordinateur portable pour l'école de Le Theil : 145.80 euros TTC,
- commande d'une armoire pour l'école de Le Theil : 565.41 euros TTC,
- commande de panneaux de signalisation pour un giratoire à créer sur la commune de Le Theil (croisement RD320-rue de l'église) : 607.72 euros TTC, il faudrait peut-être prévoir une peinture en 3D ou un zébra avec bande rugueuse,
- commande d'une débroussailleuse pour le tracteur avec options : 28200 euros TTC auquel il faut déduire la reprise de l'ancienne débroussailleuse pour un montant de 7000 euros TTC. Des écritures comptables permettant cette acquisition et cette cession seront proposées au vote lors du prochain conseil municipal sachant que l'enveloppe budgétaire prévue pour cet investissement, reprise incluse était de 23040 euros TTC,
- commande d'une tondeuse : 950 euros TTC,
- commande de diagnostics qualité de l'air dans les écoles et accessibilité : 1440 euros TTC,
- commande du tableau de commande des cloches église de Gonneville : 1428 euros TTC,
- commande de la mise en sécurité de la grosse cloche église de Le Theil : 3240 euros TTC,
- commande de l'ordinateur pour le secrétariat de mairie : 1587.67 euros TTC,
- commande d'un vidéoprojecteur pour la mairie déléguée de Gonneville : 2718.96 euros TTC,
- commande des fenêtres pour l'école de Le Theil : 11344.08 euros TTC,
- achat d'un chauffe-eau pour la cantine de Gonneville : 380.70 euros TTC,
- achat d'une débroussailleuse à main : 759 euros TTC,
- achat d'une bétonnière électrique : 370.50 euros TTC

11/Commissions communales

Urbanisme

DP	10 route du gros chêne	Gonneville	DAURELLE/LAMACHE	ouverture de fenêtres de toit
PC	4 Route des Aulnays	Gonneville	TRUFFERT	Aménagement de comble existant
CUA	Les Castelets	Gonneville	Maître CLAVIER	Vente PAYSANT-TRIOLO-LERENARD
CUA	La Roulotterie	Le Theil	Maître GODEY	Vente DUFOUR/LEQUERTIER
PC	32 Rue des Ecoles	Le Theil	LEBLOND Patrick	Construction d'un garage
CUA	6 Route de Tourlaville	Le Theil	Maître ESPIE	Vente ETIENNE Médéric
DP	12 Route de Saint Pierre	Le Theil	Solution Energie	installation de 9 panneaux photovoltaïques
PC	40 Hameau Valognes	Gonneville	LEGENDRE -CREVON	Agrandissement pour personne à mobilité réduite
CUA	Chasse des Guillemelleries	Gonneville	Maitre ROBINE	Vente DOREY/PICOT

12/ Questions diverses

- Communauté d'Agglomération du Cotentin : atelier territorial des documents de planification : Plan Climat Air Energie Territorial, Programme Local de l'Habitat, Plan de déplacement du Cotentin : le 12 juin à Querqueville (Luc DUFOUR et Jean-Robert LAMARRE s'y rendront), le 13 juin prochain à la Halle aux grains de Quettehou (Patrice GOMERIEL sera présent),
- compte-rendu conseil d'école de Le Theil : un grand merci à la municipalité pour sa réactivité et les investissements réalisés,
- lettres recommandées envoyées aux personnes concernées par l'état de saleté de la route de Barnavast : la municipalité espère une réaction rapide des responsables sinon des sanctions seront envisagées,
- réunion du 10 avril avec Monsieur Lemoine : un giratoire en peinture est prévu rue de l'église sur Le Theil, le busage de la chasse Quentin a été réalisé, projet de 4 terrains constructibles rue de l'église sur Le Theil : les entrées seront à prévoir sur la route départementale selon le schéma prévu,
- réunion du 17 avril avec Monsieur MICHEL (rue Varin et Hamel Es Ronches) :
 - * rue Varin : l'étude est lancée, les travaux débiteront à la suite,
 - * Hamel es Ronches : publicité pour la consultation lancée le 23/04, attribution du marché la semaine 27 (début juillet), début des travaux : septembre,
- Pont Ras et pont de la Fonderie : Le Technicien rivière effectue des relevés hebdomadaires et un rendez-vous en mairie est prévu le 22 mai à 16h00. Le devis de l'étude pour évaluer la solidité du pont de la Fonderie a été signé. A suivre,
- travaux du SDEM à la Vallée : des travaux vont avoir lieu pour alimenter un terrain chasse de la Montagne : il faudra être vigilant quant à la remise en état de la chaussée,
- travaux au hameau Le Montheil : la buse a été remplacée. Il reste la tête de pont à faire : un agent communal s'en chargera,
- mise à disposition du secrétariat de la mairie de Le Theil : le bail prendra effet le 1^{er} juin prochain,
- le logo de la commune a été installé sur les véhicules communaux hormis sur les deux tracteurs, cela se fera ultérieurement,
- réfection de la voirie route de la Planque : l'agriculteur qui exerce route de la planque va procéder à la réfection de sa cour. Compte tenu de l'état de la route, il est proposé à la municipalité de profiter de cette remise en état pour en faire de même sur la voirie communale. Un devis de l'entreprise BOUCE a été reçu en mairie. Les élus ne sont pas contre cette idée mais deux autres devis doivent être demandés afin que le Maire juge si l'opportunité est intéressante. Dans la positive, le maire a reçu l'aval des élus pour que les travaux soient réalisés,
- une 1^{ère} réunion pour l'élaboration de la Gazette du pont de la Fonderie a eu lieu. La prochaine est prévue le 28/05,
- réalisation de marches au cimetière de Le Theil : belle réalisation,
- rupture de câble télécom, bordure de voirie hameau Gallis : les travaux ont été réalisés aujourd'hui jeudi 17 mai,
- des corvées « bitume » sont à prévoir : Patrice GOMERIEL s'en charge,
- annuaires téléphoniques : un grand nombre d'habitants de Le Theil ne sont pas répertoriés sur la commune : la mairie n'a pas la compétence, c'est à chacun de porter une réclamation auprès du service qui rédige les annuaires, un rappel sera mis dans la gazette du pont de la Fonderie et sur le site,
- Pierres et Lumières : l'édition 2018 a lieu ce week-end. L'église de Gonneville sera éclairée dès vendredi 18 mai,
- Gonneville-Le Theil Patrimoine organise un vide grenier à l'aéroport ce dimanche 20 mai,
- certains chemins de randonnées sont en cours de balisage.

La séance est levée à 22H10.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire
Luc DUFOUR